

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.
Vice-Président : M. TANCRÉDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DE CONTRÔLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera
raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

**Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
83 rue St-Pierre.**



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE